

Le mécanisme du transfert linguistique

Charles Castonguay

Volume 6, Number 3, décembre 1977

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/600750ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/600750ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (print)

1705-1495 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Castonguay, C. (1977). Le mécanisme du transfert linguistique. *Cahiers québécois de démographie*, 6(3), 137–155. <https://doi.org/10.7202/600750ar>

Article abstract

L'analyse sociolinguistique met en évidence divers cheminements possibles conduisant au transfert d'une langue usuelle à une autre. Les résultats du recensement de 1971 et de quelques autres enquêtes suggèrent en particulier l'existence au Canada français d'un bilinguisme familial et d'un va-et-vient linguistique pouvant s'étaler sur plusieurs générations. Les mêmes sources confirment néanmoins qu'au Québec, cette hésitation linguistique relative ne se solde pas moins par un émiettement du groupe culturel français. Quelques recommandations précises sont formulées quant aux données démolinquistiques à recueillir dans le but de permettre une plus juste appréciation du cheminement à long terme du bilinguisme et des transferts linguistiques, surtout si l'on veut être en mesure d'observer dans l'avenir l'émergence possible d'un bilinguisme stable chez la minorité canadienne-française.

Cahiers québécois de démographie
Vol. 6, no 3 spécial, Décembre 1977.

CASTONGUAY, Charles: Le mécanisme du transfert linguistique

SOMMAIRE

L'analyse sociolinguistique met en évidence divers cheminements possibles conduisant au transfert d'une langue usuelle à une autre. Les résultats du recensement de 1971 et de quelques autres enquêtes suggèrent en particulier l'existence au Canada français d'un bilinguisme familial et d'un va-et-vient linguistique pouvant s'étaler sur plusieurs générations. Les mêmes sources confirment néanmoins qu'au Québec, cette hésitation linguistique relative ne se solde pas moins par un émiettement du groupe culturel français. Quelques recommandations précises sont formulées quant aux données démolinguistiques à recueillir dans le but de permettre une plus juste appréciation du cheminement à long terme du bilinguisme et des transferts linguistiques, surtout si l'on veut être en mesure d'observer dans l'avenir l'émergence possible d'un bilinguisme stable chez la minorité canadienne-française.

LE MÉCANISME DU TRANSFERT LINGUISTIQUE

par

Charles CASTONGUAY*

INTRODUCTION

La paresse qui afflige toute chair humaine conduit trop souvent le chercheur à couper un peu court dans l'analyse du phénomène de transfert linguistique. La réflexion la plus sommaire sur l'évolution possible du comportement linguistique de l'individu dans son milieu familial identifie en tout premier lieu l'âge comme facteur essentiel de structuration d'un transfert d'une langue d'usage dans l'enfance à une autre langue usuelle, transfert qui survient nécessairement plus tard dans la vie (voir le rapport de la Fédération des francophones hors Québec, vol. 1, 1977). VELTMAN (1977) a par ailleurs relevé des incidences sur les transferts linguistiques du facteur revenu, incidences que suggère la répartition bien connue des groupes linguistiques canadiens selon le revenu moyen. L'origine ethnique déclarée ainsi que le pays de naissance peuvent aussi jeter une lumière utile sur certains types de transferts à première vue

*Université d'Ottawa, Département de Mathématiques, Ottawa, K1N 6N5

assez bizarres (CASTONGUAY 1976). Ces observations parcellaires invitent à approfondir la réflexion préalable indispensable à une meilleure appréciation des transferts linguistiques. La tentative qui suit débouchera à la fin sur quelques recommandations pour la cueillette et la manipulation des données au prochain recensement.

LE CADRE SOCIOLINGUISTIQUE

Dans la description de l'activité linguistique totale d'une personne, les sociolinguistes ont dû identifier différentes aires d'activité et de communication relativement autonomes et distinguer par conséquent plusieurs modes de diglossie ou de multiglossie pour rendre compte d'un comportement linguistique qui souvent varie selon les différentes situations et circonstances qui émaillent la vie quotidienne (voir par exemple CHANTEFORT 1976 ou GOBARD 1976). En fonction de son interlocuteur, du contexte, du sujet traité ou encore du but recherché, l'acteur linguistique peut utiliser l'un ou l'autre des nombreux registres d'un même langage ou l'une ou l'autre des différentes langues. Il n'y a pas si longtemps, le Canadien-français trouvait tout à fait normal, par exemple, d'avoir recours à une langue au foyer, une variante de celle-ci à l'école, une deuxième langue au travail et une troisième encore à l'église.

Cette diversité nécessaire à la description adéquate de l'activité linguistique et qui fait, d'ailleurs, l'objet et la raison d'être de la sociolinguistique, se double heureusement d'une stabilité certaine dans le comportement relativisé: devant des interlocuteurs, des circonstances et des sujets semblables, l'individu tend à recourir à une seule et même

langue. Un comportement proprement bilingue, où les interlocuteurs useraient de deux langues en alternance aléatoire pour causer d'un sujet donné dans un contexte donné, s'avère exceptionnel et fugace. CARISSE (1969) a observé que même lorsqu'au début d'un mariage interlinguistique les deux partenaires projettent fermement de filer le parfait bonheur bilingue, il survient après une période plus ou moins longue d'hésitations, d'ajustements et d'accommodements une stabilisation du comportement dans le sens de la communication unilingue: les conjoints tendront à n'utiliser qu'une même langue pour traiter entre eux de la plupart des sujets.

Même à l'intérieur du champ d'activité relativement spécifique du foyer, la diversité linguistique peut s'avérer considérable. A part leur langue usuelle commune, les conjoints peuvent s'accorder sur l'usage d'une autre langue dans leurs relations avec l'une des deux parentés, et peut-être même d'une troisième langue avec l'autre, d'une quatrième avec leurs enfants, et ainsi de suite. Il n'en demeure pas moins que la quantité, la qualité et la durée des contacts entre l'individu et ses proches font de ses communications en famille son activité linguistique la plus stable et la plus cohérente. Le choix d'un conjoint et le choix subséquent de la langue parlée au foyer à l'âge adulte figurent en outre parmi les choix les plus libres et les plus intimes d'une personne, du moins dans la société canadienne contemporaine. Si on ajoute à ces considérations les implications évidentes de la langue du foyer pour les prévisions démolinguistiques, force nous est de conclure que l'étude du transfert linguistique en milieu familial paraît à la fois plus réalisable et plus significative que dans toute autre aire d'activité linguistique. Nous

nous limiterons donc dans ce qui suit à ne considérer que ce seul type de transfert, bien que le phénomène existe dans d'autres milieux tel celui du travail.

Il nous paraît que toute inflexion des habitudes de communication de l'individu au foyer s'articule généralement entre deux modèles extrêmes: le transfert de type évolutif, qui s'accomplit graduellement au fil des années sous la pression de la situation géolinguistique ambiante sur un bilinguisme familial traditionnel hérité d'ascendants biethniques ou d'une activité socio-économique familiale particulière, ou encore, mais plus rarement, d'une idéologie culturelle vécue; et le transfert de type catastrophique, occasionné par un bouleversement subit des habitudes de communication intime suite à une migration, un renversement de situation économique, politique, voire militaire, une révolution technologique (la télévision), un divorce ou un coup de foudre, pour ne donner que quelques exemples. Le modèle catastrophique du transfert mettrait généralement en jeu des facteurs produisant une pression linguistique puissante, directe et immédiate et entraînant à relativement court terme un renversement ou un réacomodement par lequel une langue ravirait la première place à une autre. Par contraste, le modèle évolutif se caractériserait par un déplacement à plus long terme de la préférence de l'individu pour une langue ou une autre, chacune déjà bien en place, suscité par l'action répétée de facteurs relativement indirects mais permanents.

Pour décrire l'évolution du comportement linguistique intime d'un individu ou d'une famille, il sera normalement nécessaire de faire appel à une combinaison de ces deux modèles extrêmes du transfert. Par exemple,

souvent un événement de type catastrophique interviendra plutôt comme catalyseur, pour hâter l'aboutissement d'un processus évolutif déjà engagé depuis plusieurs générations d'histoire familiale. Symétriquement, l'absence de prédispositions linguistiques peut faire en sorte que la survenue d'une catastrophe ne marque que le point de départ d'un mouvement ne conduisant au transfert qu'à plus ou moins longue échéance. Le cheminement linguistique d'un individu n'est pas nécessairement toujours à sens unique, loin de là, ni même unidimensionnel, entre deux langues seulement. Une série de catastrophes plus ou moins majeures et espacées peut donner lieu non pas uniquement à des transferts définitifs, mais souvent aussi à des retours linguistiques; dans certains quartiers de Montréal, le déroulement de l'histoire linguistique familiale peut ressembler au jeu d'une machine à boules se déroulant entre trois langues à la fois ou même davantage.

Mais notre but ici n'est pas de chercher à établir une typologie exhaustive du transfert linguistique en milieu familial. Ces quelques réflexions suffisent pour souligner non pas seulement l'intérêt de recouper les transferts selon par exemple l'état migratoire, la langue du conjoint, le revenu ou la profession, qui sont autant de facteurs potentiellement explicatifs du transfert, mais aussi la nécessité, par exemple pour apprécier l'impact soit catastrophique, soit catalytique, soit simplement initiateur des facteurs précédents, de repérer le cheminement à plus long terme du bilinguisme ou du multilinguisme chez l'individu et de connaître au moins son héritage linguistique familial immédiat.

Nous nous limiterons donc dans ce qui suit à relever quelques données

du recensement de 1971 qui suggèrent l'intérêt des renseignements d'ordre évolutif pour l'appréciation adéquate des transferts déclarés au foyer. Les données des recensements ne nous permettent, malheureusement, que de deviner la partie encore invisible de l'iceberg.

LE BILINGUISME AU FOYER

Au dernier recensement, Statistique Canada a choisi de refuser les réponses "français et anglais" aux questions sur la langue maternelle et la langue usuelle au foyer. Devant un questionnaire où étaient noircies et la case "français" et la case "anglais", on a eu recours à un procédé dit de "dominant read" par lequel était assignée au répondant une seule langue maternelle ou usuelle, correspondant à la plus noircie des deux cases. Puisqu'aucun compte n'a été tenu même du nombre de telles "corrections", nous avons ainsi perdu une source majeure de renseignements sur le bilinguisme familial passé ou actuel des répondants et sur la nature évolutive du comportement linguistique de l'individu au foyer.

Une enquête sur les activités de loisir des Canadiens préparée par le Secrétariat d'État et Statistique Canada jette au moins quelque lumière sur l'ampleur de ce type de bilinguisme. Administré en octobre 1975 dans le cadre d'une enquête mensuelle routinière sur la population active, le questionnaire contenait entre autres une question sur "la première langue que vous avez parlée et que vous comprenez toujours". Les questionnaires furent distribués à domicile puis recueillis une semaine plus tard, comme en 1971. Au Tableau 1 nous comparons le nombre, après pondération, de personnes ayant coché uniquement la case "français" au nombre

ayant coché les deux cases "français" et "anglais", selon différentes régions canadiennes.

Tableau 1: Population de 15 ans et plus se déclarant de langue maternelle française ou de langue maternelle anglaise et française, certaines régions canadiennes, 1975 (estimation)

	Langue maternelle française (A)	Langue maternelle française et anglaise (B)	$\frac{B}{A}$
Maritimes*	37 166	10 492	0,28
N.-Brunswick	158 085	19 475	0,12
Québec	3 539 754	124 642	-
Ontario	333 739	94 639	0,28
Prairies	69 983	35 064	0,50
C. - Britannique	28 295	17 048	0,60

*Nouveau-Brunswick exclu.

Source: Enquête de 1975 sur certaines activités de loisir ,
Statistique Canada.

Il convient de souligner que même si la question de par sa formulation appelle une réponse unique, un rappel explicite de ne cocher qu'une case ne figurait pas sur le questionnaire du sondage, contrairement au recensement de 1971. Encore serait-il très ardu de supputer l'influence entre juin 1971 et octobre 1975 de la promotion idéologique intensive et soutenue du bilinguisme comme une valeur en soi par diverses autorités

publiques et agences gouvernementales. Les résultats de l'enquête ne démontrent pas moins qu'il existe présentement une difficulté ou une réticence très réelle chez les personnes de 15 ans et plus à déclarer une langue maternelle unique, particulièrement dans les régions où les francophones effectuent de nombreux transferts linguistiques. On ne peut que spéculer sur ce que l'on aurait répondu dans ces régions pour les enfants de 0 à 14 ans. Notons que la seule région métropolitaine de Montréal a contribué 75 262 "bilingues dès le berceau" au total du sondage pour le Québec, et que les régions économiques de l'est et du moyen-nord ontariens en comptaient ensemble 58 315. En outre, les données du Tableau 1 n'ont pas été gonflées par une imputation des sans-réponse; le taux de non-réponse a varié de 5,6 pour cent au Québec à 10,0 pour cent au Nouveau-Brunswick.

D'une autre source vient un éclairage sur le bilinguisme vécu dans la langue usuelle. Le centre de sondage de l'université York a effectué dans la région métropolitaine d'Ottawa (partie ontarienne) entre novembre 1974 et février 1975 une enquête sur l'éducation permanente chez les 18 ans et plus. Un total de 202 interviews furent complétées auprès d'adultes "de langue maternelle française", et les résultats témoignent de façon cohérente d'une gamme bien réelle de bilinguisme en famille dans la vie intime des Franco-Ontariens d'Ottawa.

Entre autres questions, on demandait: "Quelle langue (une ou plusieurs) avez-vous utilisée(s) hier à la maison?"; "Quelle langue parlez-vous avec plus d'aisance: l'anglais, le français, ou une autre langue?"; et "Quand vous réfléchissez à des choses de quelle langue vous servez-vous

(une ou plusieurs)?" . L'interviewer devait classer les réponses aux deux premières en cinq catégories: français exclusivement, surtout français, français et anglais également, surtout anglais et anglais exclusivement. Les réponses à la troisième question furent réparties en trois catégories seulement, la catégorie intermédiaire étant "une combinaison" du français et de l'anglais. Les résultats figurent au Tableau 2.

Tableau 2: Population adulte de langue maternelle française selon la langue d'usage, la langue de compétence et la langue de réflexion, région métropolitaine d'Ottawa, circa 1974-75 (estimation)

	Langue d'usage	Langue de compétence	Langue de réflexion
Français exclusivement	45,0	49,6	48,5
Surtout français	11,4	9,1	38,4
Également anglais et français	19,1	19,2	
Surtout anglais	10,5	5,9	
Anglais exclusivement	13,1	15,8	13,2

Source: Centre de sondage de l'université York, sondage de 1974-75 sur l'éducation permanente, région d'Ottawa.

La cohérence des différents aspects de comportement linguistique intime figurant au Tableau 2 est d'autant plus remarquable que ces trois questions ne figuraient pas en succession dans le questionnaire, chacune

étant séparée des autres par un tampon de quatre autres questions. L'enquête laisse croire que pour au moins 10 ou 15 pour cent des adultes de langue maternelle française dans la région d'Ottawa, il serait en quelque sorte contre nature que de déclarer une langue principale unique au foyer. Et de même en serait-il, probablement, pour la langue maternelle des enfants dans ces familles.

Les résultats de ces deux enquêtes indiquent tout l'intérêt qu'il y aurait à faire un pas vers l'évaluation adéquate des phénomènes de bilinguisme et de transfert, en respectant et en publiant désormais comme telles les réponses "bilingues" aux questions sur la langue maternelle et la langue d'usage aux prochains recensements, sans nécessairement aller jusqu'à les solliciter. Le chercheur serait alors en position de départager quelque peu la part catastrophique et la part évolutive dans l'ensemble des transferts, ou peut-être même de constater une certaine stabilité dans le bilinguisme familial d'une génération à l'autre.

LES TRANSFERTS SELON L'ETHNIE

Les données de 1971 confirment elles-mêmes la conclusion de RYDER (1955) quant à l'inexactitude croissante des réponses à la question sur l'origine ethnique: nous avons déjà étalé le caractère douteux des résultats de 1971 sur l' "origine", prise dans son sens absolu (CASTONGUAY 1976). Mais en même temps, ces données démontrent également la pertinence d'obtenir des renseignements directs sur l'héritage culturel et linguistique plus immédiat des Canadiens. Car en autant que les répondants se voyaient incapables de remonter à un moment généalogique trop lointain

et devaient se rabattre sur un segment relativement récent de l'histoire familiale, les résultats de 1971 sur l' "origine" permettent de sonder quelque peu l'iceberg évolutif dont nous avons soupçonné l'existence. Le Tableau 3 ventile selon le groupe ethnique les transferts déclarés au Québec entre les langues française et anglaise en 1971, la mention "autre" regroupant toutes les ethnies autres que française et britannique.

Tableau 3: Transferts anglais-français et français-anglais selon le groupe ethnique, Québec, 1971

	Groupe ethnique			Total
	français	britannique	autre	
transferts du français à l'anglais	56 925 (77,4)	9 815 (13,4)	6 775 (9,2)	73 515
transferts de l'anglais au français	28 545 (58,2)	15 965 (32,5)	4 580 (9,3)	49 070

Source: Recensement du Canada, 1971, données non publiées.

Malgré que nous soyons handicapés dans notre analyse par le fait que l' "origine" ne renvoie en principe qu'aux antécédents du côté paternel, le Tableau 3 jette néanmoins un éclairage utile sur les transferts en question. Dans son ensemble, le Tableau 3 ne présente pas de mouvements sans nuances allant résolument du français à l'anglais ou vice-versa. Notamment, plus de la moitié des transferts de l'anglais au français sont

le fait de personnes se déclarant d'ascendance paternelle française, ce qui semble manifester un degré certain de va-et-vient linguistique ou de bilinguisme soutenu quant à la langue parlée à la maison. L'importance apparente d'un phénomène de retour linguistique fait valoir l'utilité du modèle évolutif pour l'appréciation des transferts au Québec.

Sans nous engager dans toute la gymnastique interprétative que commande le caractère patriarcal des données sur l'ethnie, remarquons en passant que le va-et-vient linguistique inscrit au Tableau 3 paraît essentiellement traduire un émiettement graduel du groupe linguistique français du Québec au profit de l'anglais. Aux gymnastes endurcis de jongler avec ce renseignement supplémentaire: sur l'ensemble des transferts de l'anglais au français, un total de 4 555 provenaient de personnes se déclarant de religion protestante, alors que 61 850 transferts du français à l'anglais provenaient de personnes de religion catholique.

Même s'il ne permet de porter notre regard que trop confusément en amont sur les antécédents culturels des individus, le Tableau 3 établit l'intérêt de mettre ainsi en perspective le phénomène de transfert. Déjà en 1955 RYDER suggérait d'introduire au recensement une question sur la langue maternelle de la mère et du père. Pour saisir avec quelque précision les mouvements linguistiques contemporains et surtout pour en dégager la signification approchée, cela nous paraît une exigence minimale.

MARIAGES BIETHNIQUES ET AUTRES CATASTROPHES

Il vient facilement à l'esprit le postulat que le mariage bilinguistique est la cause majeure des transferts dans le milieu familial. Là

encore, mieux vaut se méfier d'une approche trop exclusivement catastrophique du phénomène: des 347 345 transferts du français à l'anglais donnés pour l'ensemble du Canada en 1971, seulement 134 295 proviennent de couples bilinguistiques avec un conjoint de langue maternelle française et l'autre de langue maternelle anglaise ou tierce, ce qui représente un peu moins de la moitié des transferts de ce type déclarés par des adultes.

En plus, quelque 61 150 de ces transferts proviennent de couples dont les conjoints se sont déclarés tous les deux de langue maternelle française. Une proportion aussi importante de ces transferts enregistrée dans des ménages où les conjoints ont en commun le français comme langue maternelle évoque encore une fois l'existence d'un bilinguisme évolutif, qui peut graduellement conduire au transfert par une sorte de lente osmose des comportements linguistiques.

Il serait peut-être aussi délicat de faire le partage des relations causales entre le phénomène de transfert et celui du mariage mixte, que d'établir les liens de cause à effet entre celui-là et d'autres événements potentiellement catastrophiques comme la migration. Le jeu des affinités et des prédispositions antérieures qui conduit plus souvent qu'autrement à la rencontre et au mariage peut détenir un rôle central semblable à celui qui amène éventuellement une personne ayant un certain type de comportement social (et linguistique) à habiter tel quartier ou telle région plutôt que tel autre. Bien malin alors qui saura dire à quel point le comportement linguistique d'un individu résulte de son choix particulier de quartier résidentiel ou de conjoint et à quel point

son choix de lieu de résidence ou de conjoint témoigne plutôt d'une orientation culturelle et linguistique antérieure. Toujours et encore faut-il garder à l'esprit que généralement en ces matières, qui se ressemblent s'assemblent.

On ne parviendra sûrement que par le moyen d'enquêtes sociolinguistiques approfondies à reconnaître et à ordonner tous les accidents et mobiles qui déterminent le comportement linguistique au foyer ou ailleurs. En apportant cependant quelques modifications à leur formulation et à leur traitement, les questions sur l'activité linguistique posées aux recensements pourraient quand même offrir à la sociolinguistique et à la démolinguistique naissantes un minimum de données aptes à éclairer davantage au moins l'aspect évolutif des transferts.

IMPLICATIONS POUR LE PROCHAIN RECENSEMENT

Résumons à cet égard les lacunes des questions de 1971 et de leur manipulation. Tout d'abord, en amont, l'"origine" ethnique ne nous renseigne évidemment pas de façon convenable sur les antécédents linguistiques récents des répondants. Si on peut obtenir la langue maternelle et la langue usuelle des parents pour les enfants qui habitaient encore en 1971 sous le toit paternel il reste, d'une part, que les coordonnées linguistiques de ceux-ci sont faussées du fait que leurs parents répondaient pour eux au questionnaire et, d'autre part, que de par sa nature le phénomène de transfert n'assume toute son ampleur et tout son sens qu'une fois que l'individu a quitté son foyer natal. Ensuite, en aval, la "correction" malvenue des déclarations touchant la connaissance des

langues officielles a rendu impossible de connaître combien de personnes qui avaient accompli un transfert du français à l'anglais avaient aussi perdu l'usage actif de leur langue maternelle, et du même coup de jauger la profondeur et la permanence de ces transferts (CASTONGUAY 1976).

Enfin, en plein milieu du courant, d'une part la condition "encore comprise" que l'on a curieusement rattachée à la définition de la langue maternelle fait que ce concept ne vise pas nécessairement la première langue parlée par l'individu dans sa jeune enfance, et ne fournit donc pas un point de repère précis et constant pour l'évaluation des transferts linguistiques. Et d'autre part, le rejet des réponses "français et anglais" aux questions sur la langue maternelle et la langue d'usage a détruit de précieux renseignements qui nous auraient permis d'apporter à l'appréciation des transferts des nuances de nature évolutive ou même de simplement constater l'existence, voire une certaine stabilité d'un bilinguisme familial.

Ces observations se traduisent en autant de suggestions pour le prochain recensement. Premièrement, la connaissance de la langue maternelle de la mère et du père tel que suggéré par RYDER permettrait de mettre beaucoup plus clairement en perspective l'évolution linguistique familiale. Deuxièmement, la simplification de la définition de la langue maternelle dans le sens de "la première langue que vous avez parlée dans votre petite enfance" fixerait une base stable pour le repérage des transferts. Troisièmement, il faudrait reconnaître qu'une personne puisse perdre au cours de sa vie l'usage actif de sa langue maternelle. Quatrièmement, il faudrait accepter et rendre disponibles comme telles les déclai-

rations de bilinguisme équilibré quant à la langue maternelle et à la langue d'usage.

Statistique Canada se doit de faire cet effort d'amélioration des données d'autant plus qu'il devient hautement intéressant d'être en mesure de départager à quel point le mouvement général des transferts entre le français et l'anglais continue d'évoluer essentiellement en sens unique, soit celui d'une anglicisation toujours croissante, et à quel point ce mouvement consiste plutôt en un va-et-vient linguistique et culturel qui tend vers une stabilisation de l'importance relative du fait français au Québec ou dans d'autres régions du Canada. Au lieu de tenter de cerner des notions aussi éphémères et propres à enquête que celles de l'origine ou de l'identité ethnique de la population canadienne, il serait peut-être plus immédiatement important de se donner les moyens de reconnaître le développement éventuel d'un phénomène de bilinguisme vécu relativement stable et permanent chez une population régionale donnée, notamment chez certaines minorités canadiennes-françaises.

RENVOIS

CARISSE, C., "Orientations culturelles dans les mariages biethniques", Sociologie et sociétés 1, 1969.

CASTONGUAY, C., "Quelques remarques sur les données du recensement de 1971 concernant la langue et l'origine ethnique", Cahiers Québécois de Démographie 5, no 3 spécial, 1976.

CHANTEFORT, P., "Diglossie au Québec: limites et tendances actuelles", dans La sociolinguistique au Québec, Cahiers de linguistique de l'Université du Québec, no 6, PUQ; Montréal, 1976.

Fédération des francophones hors-Québec, Les héritiers de Lord Durham, vol. 1, Ottawa, 1977.

- GOBARD, H., L'aliénation linguistique (Analyse tétraglossique), Flammarion; Paris, 1976.
- RYDER, N., "The Interpretation of Origin Statistics", Canadian Journal of Economics and Political Science 21, 1955.
- VELTMAN, C., "Les incidences du revenu sur les transferts linguistiques dans la région métropolitaine de Montréal", à paraître en 1977 dans Recherches sociographiques.